

# LE DEVOIR

L'abrogation du no fault

## Les assureurs n'auraient pas à indemniser les chauffards

Une exclusion qui ne réglerait pas le fond du problème, réplique le BAC

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

Le gouvernement de Jean Charest entend introduire une modification dans le contrat type en assurance automobile afin de permettre aux assureurs de ne plus indemniser les criminels du volant et ainsi empêcher une hausse en flèche des primes d'assurance.

En réaction à la publication hier dans *Le Devoir* des impacts pour les automobilistes de la réforme proposée du régime d'indemnisation sans égard à la faute, ou «no fault», le ministre de la Justice, Marc Bellemare, et le ministre des Transports, Yvon Marcoux, ont annoncé qu'ils corrigeaient le tir. «On ne fera pas supporter par l'ensemble des assurés le coût des modifications législatives que nous ferons», a expliqué le ministre Marcoux.

Son collègue Bellemare a tenu le même discours avant de prendre ses distances d'un dossier qui est la cause de sa vie mais dont il n'est pas responsable politiquement. «Modifier la police serait de faire en sorte que les assureurs privés ne soient plus obligés d'indemniser les gens pour les dommages matériels qu'ils ont causés criminellement à leur véhicule. Par ailleurs, si on introduit le recours civil, les assureurs privés pourraient être tenus d'indemniser les victimes de la route. Mais on va l'exclure aussi», a-t-il assuré.

Le premier ministre Jean Charest a reconnu de son côté que les conséquences sur les primes d'assurance n'avaient pas été prévues. «Mais il n'a jamais été question pour nous, même indirectement, d'augmenter les primes d'assurance. Au contraire, il s'agit de permettre une économie à l'État québécois que les contribuables auraient à payer si les choses continuaient comme elles sont», a fait valoir M. Charest, qui a donné l'assurance que son gouvernement permettra un débat public dans ce dossier.

VOIR PAGE A 10: CHAUFFARDS

## La peine de mort pour juguler le SRAS

Pékin menace d'exécution ceux qui disséminent la maladie intentionnellement

PIERRE HASKI  
LIBÉRATION

Pékin — La peine de mort en cas de violation de quarantaine et de contamination intentionnelle: la Chine n'hésite pas dans l'emploi des grands moyens dans sa lutte contre l'épidémie du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS). Cette menace, brandie hier par la Cour suprême chinoise, coïncide avec une période décisive pour empêcher que l'épidémie, qui semble en bonne voie d'être maîtrisée à Pékin, ne gagne les provinces chinoises, où l'infrastructure médicale est largement déficiente.

La presse chinoise se fait l'écho de nombreuses occasions dans lesquelles des personnes soupçonnées d'être porteuses du virus du SRAS ou carrément malades refusent de coopérer avec les autorités. La première personne détenue pour action «criminelle» en rapport avec le SRAS est un médecin de Linhe, en Mongolie intérieure.

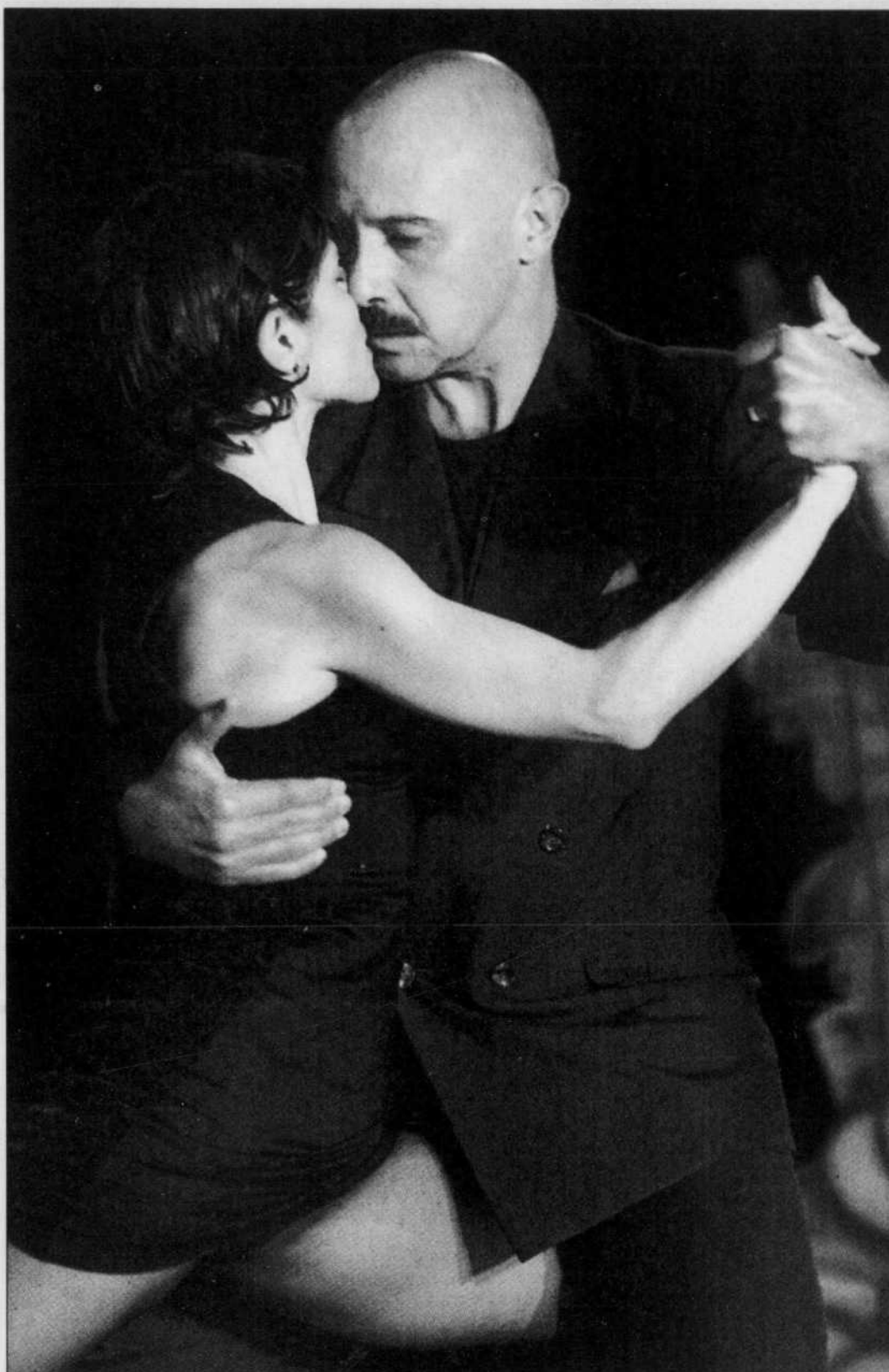
Le Dr Li Song, dont l'histoire est rapportée par la presse locale, a rapporté le SRAS d'un séjour à Pékin fin mars. Hospitalisé à son retour, il a perdu la raison, s'est enfié de l'hôpital et a délibérément choisi de contaminer sa famille...

VOIR PAGE A 10: SRAS

INDEX

7	Annances..... B 6	Météo..... B 6
8	Avis publics .. B 6	Monde..... A 5
9	Bourse..... A 6	Mots croisés . B 6
	C'est la vie..... B 8	Sorties..... B 5
	Cinéma..... B 3	Sports..... B 7
	Éditorial..... A 8	Télévision..... B 3
	Idées..... A 9	Week-end..... B 1

## Le Montréal des tangueros



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'UN DES QUATRE meilleurs couples de danseurs au monde, formé d'Aurora Rubiz et de Jorge Firpo, a donné le coup d'envoi au premier Festival international de tango de Montréal. Les amateurs de tango — les tangueros — et le grand public pourront goûter la sensualité et le rythme du tango argentin du 6 au 13 juillet. Une soirée dansante gratuite aura lieu sur le quai Jacques-Cartier, au Vieux-Port de Montréal, le 9 juillet.

## La furie Matrix balaie la Croisette

Hystérie collective autour d'un film décrété événement médiatique du Festival de Cannes

ODILE TREMBLAY  
LE DEVOIR

Cannes — Au palais des Festivals, la fièvre *Matrix* battait son plein hier. Au menu: des bousculades, des quiproquos, des fausses pistes qui faisaient courir certains benêts des médias (j'en suis) comme des poules sans tête. A Cannes, les badauds hystériques et les journalistes servis à l'étouffée sont souvent des scènes enfantées par les grosses productions d'Hollywood. Mercredi, veille de la projection de *The Matrix Reloaded*, volet n° 2 du film d'action des frères Wachowski, le bruit avait couru que les cartes de presse (même aux couleurs les plus nobles, les blanches et les rose pastille ayant priorité sur les cartes roses ordinaires, les bleues dites de fond de cale et les jaunes des intouchables) ne suffisaient pas pour assister à la conférence de presse de l'équipe du film mais qu'un badge supplémentaire était requis. «Venez le chercher au cours de l'après-midi», m'a-t-on sommée. Soit!

Pourtant, rien n'était prêt à l'heure dite. «Repassez demain

Autre texte en page B 3

Keanu Reeves, vedette d'un film dont la mégastar est en réalité le directeur des effets spéciaux.

après la projection», m'a lancé une nouvelle tête derrière le comptoir. Manque de pot! Des cerbères à mine patibulaire barraient alors le passage de l'accès aux badges sous prétexte que les VIP devaient passer par là. Nos cris les laissaient de marbre. La consigne, c'est la consigne! Après enquête serrée, on a pu apprendre que la décision avait été prise la veille de ne pas réclamer de foute badge supplémentaire aux journalistes. Encore eût-il fallu nous en informer. Retour à la file devant l'auditorium où certains journalistes avaient tellement poussé les autres

VOIR PAGE A 10: CANNES

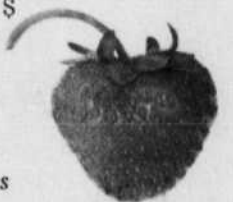
## Jeunes cueilleurs: Québec reculerait

Le gouvernement Charest envisage de dénier le salaire minimum aux travailleurs agricoles saisonniers

CLAIRANDRÉE CAUCHY  
LE DEVOIR

Le nouveau gouvernement s'apprête à reculer en ce qui a trait à l'application du salaire minimum pour les travailleurs agricoles saisonniers, selon les informations obtenues par *Le Devoir*.

Dans la foulée de la réforme de la Loi sur les normes du travail, l'ex-ministre Jean Rochon avait décidé de garantir le salaire minimum, maintenant à 7,30 \$ l'heure, aux «salariés surmémentaires embauchés sur une base occasionnelle pour les récoltes» et aux «salariés employés aux productions fruitières ou horticoles et affectés principalement à des opérations mécanisées».



Il s'agit pour la plupart d'adolescents qui travaillent à la cueillette de petits fruits, comme les fraises, les framboises et les bleuets, ainsi que de légumes destinés à la transformation, principalement les petits concombres. Environ 80 % des 14 000 personnes qui travaillent dans les champs de fraises et de concombres ont moins de 18 ans. Les cueilleurs de petits fruits sont habituellement rémunérés en fonction du rendement tandis que ceux qui récoltent

VOIR PAGE A 10: CUEILLEURS

## Dumont a terminé son deuil

Un «travail de reconstruction» attend l'Action démocratique du Québec au cours des prochains mois, mais aucune crise financière ne secoue le parti, a affirmé hier le chef, Mario Dumont. La première étape de la reconstruction s'amorce dès maintenant avec un lobbying intensif: l'ADQ souhaite en effet décrocher le statut de parti officiellement reconnu par l'Assemblée nationale.



Lire nos informations en page A 2

Mario Dumont

BQ BIBLIOTHÈQUE QUÉBÉCOISE

www.livres-bq.com

POÈTES DU NOROÏT

AMYOT, BEAULIEU, BÉLANGER, BRAULT, DORION, DUPRÉ, MALENFANT, NEPVEU, UGUAY

96 pages • 7,95 \$

En vente dans toutes les bonnes librairies

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## CHAUFFARDS

SUITE DE LA PAGE 1

Du côté du Bureau d'assurance du Canada (BAC), si on applaudit à l'engagement de changer la Loi sur l'assurance automobile, on demeure inquiet devant l'enjeu social qui demeure entier. «On est rassuré sur l'exclusion des dommages imputables aux actes criminels, mais ça ne change rien sur la brèche qu'on veut créer dans le "no fault". Ça mérite un débat public. Et pas à toute vitesse. Qu'on limite les indemnités de la SAAQ aux criminels de la route, c'est une chose. A-t-on besoin de réintroduire le droit de poursuite pour ça? On ne doit pas faire de la gestion par exception», a soutenu Annick Mongeau, porte-parole du BAC.

L'opposition officielle a également réagi, décodant dans les intentions du gouvernement libéral un recul de 25 ans alors que les accidentés de la route poursuivaient les conducteurs responsables et les jetaient sur la paille avec leur famille. «C'est un vent de droite. Ça ressemble à ce que l'on retrouve aux États-Unis avec des peines plus lourdes et plus de judiciarisation. [...] C'est comme si on voulait instaurer un système basé sur la vengeance alors que le nôtre en est un de réparation et d'indemnisation», a affirmé le député péquiste Normand Jutras, porte-parole en matière de transports.

«On pourra condamner à l'insolvabilité une personne et ses proches. Prenons le cas d'un jeune de 18 ans qui un soir commet une faute de cette nature-là et qui se retrouve avec un lourd jugement contre lui. Ça veut dire qu'on vient de le condamner à l'insolvabilité pour la vie», a souligné M. Jutras.

Mais à cette préoccupation, le ministre Bellemare oppose une sensibilité envers les victimes et leurs proches. «On pourrait aussi parler des victimes qui sont actuellement indemnisées par un régime qui ne supporte pas la totalité des pertes. La Société de l'assurance automobile du Québec [SAAQ] ne paie pas le remplacement de revenus au complet, plafonné à 52 000 \$ par année, ne paie pas la première semaine d'indemnisation et ne paie pas pour les dommages exemplaires», a-t-il souligné.

Dès lors qu'un jugement établirait la culpabilité d'un criminel de la route, l'immunité dont il jouit actuellement serait levée. La victime pourrait intenter une poursuite au civil. L'objectif du gouvernement libéral vise notamment à responsabiliser davantage les automobilistes. C'est une façon de s'attaquer au «fléau de la criminalité routière», a indiqué le ministre Marcoux.

Selon les chiffres de la SAAQ, 14 520 conducteurs ont été condamnés pour une infraction criminelle en 1999. De ce nombre, 2496 ont été impliqués dans un accident et 313 ont réclamé une indemnité à la SAAQ pour un total de 13,8 millions. Une proportion de 43 % de ces conducteurs n'avaient aucun revenu. On compte également 53 récidivistes qui ont reçu 2,4 millions.

Le gouvernement libéral est soutenu dans sa volonté de rétablir le droit de poursuite des criminels du volant par le Barreau du Québec. Niant que la position du Barreau soit liée à une préoccupation commerciale pour les avocats, le bâtonnier Claude Leduc a affirmé qu'on ne peut pas faire perdre de droits aux citoyens. «Autres temps, autres mœurs, autre façon de penser. Il est bon de réviser nos systèmes après 25 ans. Ce que les gens pouvaient conclure à l'époque, et à l'usage aujourd'hui, l'ensemble de la population pourrait déterminer qu'il est inconcevable que quelqu'un prenne son véhicule automobile et arrache la jambe d'un enfant. Et si c'est le cas, le père, la mère et l'enfant devraient avoir le droit d'être indemnisés. [...] Est-ce qu'il ne faut pas, pour convaincre les gens que c'est inacceptable de prendre le volant après avoir consommé de l'alcool, que vous puissiez perdre votre maison et les biens que vous avez accumulés?», a expliqué Leduc.

Le projet de loi en préparation devrait être déposé l'automne prochain.

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

## Comment nous joindre?

## La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courriel [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

## L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346  
Par télécopieur (514) 985-3390

## La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340  
Par courriel [avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-5967  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval, Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## Blanchet poursuit ses négociations

ROBERT DUTRISAC  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

C'est aujourd'hui que le président de la Société générale de financement (SGF), Claude Blanchet, rencontre le secrétaire général du Conseil exécutif, André Dicaire, afin d'arrêter les conditions de son départ de la présidence de la société d'État.

Mais contrairement à ce que certains médias ont rapporté, M. Blanchet était toujours en poste hier. Son remplaçant n'a donc pas été désigné. À sa dernière réunion, mercredi, le conseil des ministres n'a pas abordé la question de la présidence de la SGF ni celle, d'ailleurs, d'Investissement Québec, a-t-on laissé savoir au cabinet de M. Charest. Mais dans ce dernier cas, on sait que les jours de Maurice Prud'homme,

un proche de Pauline Marois et de Claude Blanchet, à la tête d'Investissement Québec sont comptés.

«C'est tout à fait normal qu'il y ait des changements quand il y a un changement de gouvernement. Le contraire serait anormal. Mais tout ça se fait dans l'ordre et dans un esprit d'étroite collaboration avec la fonction publique», a dit Jean Charest hier au sujet du départ de M. Blanchet. Aucune décision n'a été prise, a précisé le premier ministre.

En vertu du décret sur ses conditions d'embauche, M. Blanchet touchera un an de salaire lors de son départ, c'est-à-dire 250 000 \$, plus un mois de salaire pour chaque année passée à ses fonctions pour la résiliation de son contrat, soit 105 000 \$, à quoi s'ajoutent les primes, s'il y a lieu, pour l'année

en cours. Mais là où tout se complique, c'est au chapitre du calcul de son régime de retraite, dont une partie dépend de cibles fixées par le conseil d'administration. Bref, la note pourrait être salée.

Contrairement à ce qu'écrivait *La Presse* hier, la SGF ne sera pas démantelée sous peu. Le comité indépendant, qui sera chargé d'évaluer la mission de la SGF mais aussi, indique-t-on au cabinet de M. Charest, celles de l'ensemble des agences d'État qui viennent soutenir les entreprises, comme Investissement Québec, n'est pas encore formé et son rapport n'est pas attendu avant septembre. «La discussion sur la SGF, elle n'est pas amorcée», a précisé au Devoir le ministre du Développement économique et régional, Michel Audet.

Avec la collaboration de Kathleen Lévesque

## La NASA passe un mauvais quart d'heure au Congrès

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Le chef de la commission d'enquête sur la catastrophe de la navette Columbia a dressé un sévère réquisitoire contre la NASA reprochant à l'agence spatiale américaine sa culture bureaucratique, sa complaisance en matière de sécurité et ses multiples erreurs de jugement.

Témoignant devant une commission du Sénat, l'amiral Harold Gehman a mis en exergue ce qu'il a estimé être de graves dysfonctionnements systémiques au sein de l'agence fédérale.

«Le système n'a pas fonctionné dans ce cas particulier. Il y a eu des signaux manqués au décollage et il y a eu des signaux manqués au retour», a affirmé le président du Conseil d'enquête sur l'accident de Columbia (CAIB).

À ses côtés, le patron de la NASA, Sean O'Keefe, le visage tendu, n'en menait visiblement pas large. Soumis au feu roulant des critiques, il a promis que des sanctions seraient prises à l'encontre des responsables si des négligences et des fautes étaient avérées par le rapport final d'enquête, attendu pour l'été.

Selon les conclusions préliminaires du CAIB, la catastrophe a été probablement causée par des dégâts provoqués sur le bouclier thermique de Columbia par des débris de mousse isolante qui se sont détachés du réservoir externe, 81 secondes après le décollage le 16 janvier.

Lors de la rentrée dans l'atmosphère le 1<sup>er</sup> février, un trou d'environ 10 cm sur l'aile gauche de la navette aurait laissé pénétrer à l'intérieur des gaz chauffés à 1650 degrés, provoquant la désintégration du vaisseau au-dessus du Texas et la mort des sept membres d'équipage.

L'amiral Gehman a jugé que les responsables du vol avaient commis au moins deux erreurs fatales: celle, d'abord, de lancer la navette, alors que des incidents identiques s'étaient déjà produits lors de décollages précédents; celle, ensuite, de ne pas demander aux militaires de prendre des photos de la navette spatiale, une fois celle-ci sur orbite à 277 kilomètres d'altitude.

Afin de pouvoir mieux évaluer les dégâts, des ingénieurs avaient réclamé ces photos. Mais les responsables de mission, acceptant les conclusions

d'études menées par le sous-traitant Boeing qui concluait à l'absence de danger, avaient rejeté la demande.

Les responsables «n'ont pas pleinement compris ce dont parlaient» les ingénieurs et «ont pris des décisions fondées sur une compréhension erronée de ce qui se passait», a estimé l'amiral Gehman.

Selon lui, une mission de sauvetage aurait pu être mise sur pied pour aller récupérer l'équipage qui disposait encore d'au moins sept à dix jours de survie possible dans l'espace.

M. O'Keefe a reconnu que les ingénieurs n'avaient pas été suffisamment écoutés. «Cela a été clairement un mauvais jugement. La façon dont le processus s'est déroulé a de quoi rendre furieux», a-t-il dit en remarquant que si les échanges de courriels à l'intérieur de l'agence ont démocratisé le dialogue entre les différents échelons de responsabilité, ils ont aussi créé une cacophonie indescriptible.

Concernant la sécurité, l'amiral Gehman a brocardé le Bureau de la sûreté (NASA's Safety Office) créé en réponse à l'explosion de la navette Challenger en 1986, qu'il a qualifié de coquille vide «inutile».

## CUEILLEURS

SUITE DE LA PAGE 1

des concombres se font offrir un salaire de base de 4 \$ l'heure. Une majorité d'entre eux gagne moins que le salaire minimum.

Lors du prochain conseil des ministres, le ministre du Travail proposera de «surseoir à l'application du salaire minimum pour les salariés agricoles affectés à des opérations non mécanisées reliées à la cueillette des légumes de transformation et des fruits», selon les informations recueillies auprès de la Fédération des producteurs maraîchers du Québec.

Un comité réunissant les associations de producteurs ainsi que des représentants du ministère du Travail et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation aurait ensuite jusqu'au 31 octobre pour définir un mode de rémunération des travailleurs agricoles saisonniers.

Le projet de règlement présenté par le gouvernement péquiste, qui faisait en sorte d'accorder le salaire minimum aux jeunes cueilleurs, a été publié dans la *Gazette officielle* le 19 mars dernier. Les groupes avaient jusqu'au 2 mai pour le contester.

C'est exactement ce qu'a fait la Fédération des producteurs maraîchers du Québec, affiliée à l'UPA. «Les producteurs ne sont pas capables d'offrir un salaire minimum et d'avoir assez d'employés pour bien fonctionner», plaide la directrice générale Louise Tardy. Certains producteurs envisagent déjà de réduire

l'ampleur de leurs champs de fraises par crainte de devoir payer le salaire minimum.

«C'est un domaine où il est difficile d'appliquer un salaire minimum pour tout le monde. Il s'agit majoritairement d'une main-d'œuvre de jeunes. Chacun travaille à son rythme. [...] Ils travaillent pour avoir assez d'argent pour se payer un Nintendo et non pour payer le loyer», plaide Mme Tardy.

## Rencontre avec le ministre

Cet argument fait bondir le responsable du dossier à l'organisme Au bas de l'échelle (ABE), un groupe communautaire qui a pour mission de défendre les droits des travailleurs non syndiqués. «C'est discriminatoire! De toute façon, la preuve n'a pas été faite qu'ils produisent moins que des travailleurs plus âgés. C'est un travail harassant, au gros soleil. Je ne suis pas certaine qu'ils ont beaucoup de pauses. Ils méritent d'être payés. Dans l'industrie du concombre, il n'y a pas vraiment le choix d'embaucher des jeunes, c'est un travail trop difficile pour des adultes», souligne Ghislaine Paquin.

L'organisme a plaidé sa cause hier après-midi auprès du nouveau ministre du Travail. Au cours d'une rencontre qualifiée de «cordiale» par la porte-parole d'ABE, le ministre Michel Després a écouté les arguments du groupe sans toutefois prendre position sur ses intentions. Il a précisé qu'il entendait prendre sa décision rapidement. Le

Devoir n'a pas pu s'entretenir avec le ministre hier.

Aux prises avec une pénurie de main-d'œuvre, les fermiers peinent à attirer des travailleurs plus âgés, jugés plus productifs par les producteurs. «Des que les jeunes ont plus de 16 ans, ils partent travailler ailleurs», explique Mme Tardy.

De plus, la fédération estime que l'introduction du salaire minimum pénalisera les meilleurs cueilleurs, ceux qui gagnaient déjà plus de 7,30 \$ l'heure grâce aux primes au rendement.

«Si on améliore les conditions de travail, les meilleurs travailleurs resteraient peut-être au lieu d'aller passer l'été en Ontario, comme le font 9000 personnes chaque année», s'exclame Ghislaine Paquin, de l'organisme Au bas de l'échelle. Elle estime de plus qu'il est possible de maintenir un système de primes au rendement tout en assurant que l'employé reçoive au moins le salaire minimum.

Par ailleurs, en accordant le salaire minimum à ces travailleurs, le gouvernement leur permettrait en même temps de porter plainte à la Commission des normes du travail sur les questions d'ordre pénal, ce qui ferait en sorte de diminuer le travail au noir.

De son côté, la Fédération des producteurs maraîchers dit être ouverte à discuter du mode de rémunération des cueilleurs. Elle tient cependant mordicus à maintenir un système de primes au rendement afin d'assurer une plus grande productivité.

## SRAS L'épidémie sort des grandes villes

SUITE DE LA PAGE 1

Son père et sa femme en sont morts, et il est considéré comme directement responsable de la contamination de six membres de sa famille et de plusieurs membres du personnel médical.

Hier, le *Quotidien de la jeunesse de Chine* rapportait le cas d'une famille de Changchun, dans le nord du pays, qui refusait de croire à la contamination de la grand-mère, âgée de 81 ans, et qui a empêché son transfert à l'hôpital. Il aura fallu l'intervention de la police, mais elle a été trop tardive pour éviter la contamination de plusieurs membres de sa famille et la mort de deux de ses filles et de son gendre.

Selon ce journal, ce n'est pas un cas particulier: «De nombreuses personnes refusent de coopérer et des enquêteurs médicaux ont été battus.» Les gens refu-

sent de croire au diagnostic du SRAS et ne veulent pas être isolés. «Ils ont peur que leurs enfants soient exclus de l'école, de perdre leur travail... Ils ne se rendent pas compte que leur famille est la première victime de ce comportement.»

La grande crainte des autorités, ce sont les millions de travailleurs migrants qui, fuyant l'épidémie, sillonnent depuis trois semaines le pays pour tenter de rentrer dans leurs villages, au risque d'y introduire eux-mêmes le virus. Les migrants constituent 10 % des 2400 cas confirmés de Pékin. Un véritable cordon sanitaire a été instauré dans le pays, mais de nombreux migrants, redoutant les mises en quarantaine autoritaires, se cachent pour échapper aux contrôles.

Il est devenu de plus en plus difficile de voyager à travers la Chine tant les barrages officiels ou popu-

laires, les contrôles de température, les mises en quarantaine plus ou moins légales, se sont multipliés. Du nord au sud de l'immense Chine, villes et villages se sont transformés en citadelles imprenables dans lesquelles l'«étranger», et en particulier le Pékinois, sont devenus indésirables.

L'épidémie est, il est vrai, sortie des grandes villes. Dans la province du Hebei, voisine de Pékin et traversée par les migrants en route vers leurs provinces plus lointaines, on compte déjà 25 % de paysans parmi les 200 cas confirmés, 18 % en Mongolie intérieure selon le ministère de la Santé. Et il suffit parfois d'un seul porteur du virus pour affecter toute une région. De quoi expliquer la prudence de l'Organisation mondiale de la santé alors que le gouvernement chinois commence déjà à proclamer sa victoire sur le SRAS.

## CANNES Peu de vedettes américaines cette année sur la Croisette

SUITE DE LA PAGE 1

que menace avait été faite d'interdire l'accès de la conférence à tout le monde. Mais ça roulait tout de même jusqu'au saint des saints. Ouf!

Pourquoi faire tant d'histoires avec ce *Matrix Reloaded* qui sort ce soir chez nous en même temps qu'à Cannes? me demanderez-vous. Parce que sa projection était considérée comme l'événement médiatique de cette édition. Parce qu'on retrouvera peu de vedettes américaines cette année sur la Croisette et que la rareté confère leur prix aux phénomènes. Parce qu'en 1999, le premier volet de cette série des frères Wachowski est immédiatement devenu culte, surtout auprès d'un public adolescent carburant aux univers virtuels et aux jeux vidéo. Inutile ici de faire la critique du film: mon collègue s'en chargera puisque *Matrix* sort aussi chez nous. Précisons toutefois que ces productions marient un jeu d'effets spéciaux spectaculaires et redondants, une quête initiatrice mêlant tous les dogmes passés et présents de l'Asie, de l'Afrique et de l'Occident, les arts martiaux et la haute technologie. Le héros aux pouvoirs surnaturels (Keanu Reeves) y défend les déshérités de ce monde tout en cherchant à mettre un terme à la guerre contre la féroce armée des machines. Amours, combats et pour-

suites de voitures sont au programme.

Rythme trépidant, cascades à la file, scènes très courtes: avec un peu d'imagination, on peut trouver au chef spirituel Morpheus (Laurence Fishburne) haranguant la foule dans la grotte du temple de Zion une ressemblance avec George W. Bush appelant le peuple au combat contre l'ennemi de la nation.

L'ennui avec cette conférence de presse si courue hier, c'est que les frères Wachowski, réalisateurs de ces populaires *Matrix*, ne se sont pas présentés à Cannes, occupés à terminer le volet n° 3 qui sortira dès l'automne prochain en offrant, dit-on, les clés de toutes les énigmes. Difficile de demander à des créateurs de s'expliquer sur leur œuvre *in absentia*. Mais les acteurs étaient au poste: Keanu Reeves, Laurence Fishburne, Carrie-Anne Moss, Jada Pinkett Smith, Monica Bellucci, Lambert Wilson, sans compter le producteur Joel Silver et le superviseur des effets spéciaux John Gaeta. Ce dernier est la vraie mégastar du film puisqu'une immense partie des décors s'est révélée aussi virtuelle que l'univers mis en scène. John Gaeta a d'ailleurs la tête à lunettes d'un jeune crack de l'informatique qui convient à l'emploi. Avec son équipe, il a conçu un système d'échanges de données reliant les *storyboards*, les dessins par ordinateur, les modèles en trois dimensions, la dupli-

cation des effets provenant de sources extérieures, etc. Laurence Fishburne, le plus loquace des acteurs (Keanu Reeves et Monica Bellucci tenaient des propos d'un vide abyssal), avait très bien saisi le caractère zapping du film, son côté action à choix multiples. «Les anciennes et les nouvelles symboliques sont présentes dans le film, plusieurs religions aussi. Vous n'avez qu'à choisir la voie qui vous plaît.» Le film correspond à son époque, pas de doute là-dessus. Quand même: pour chaque volet, les acteurs ont dû se soumettre à un entraînement intensif au kung-fu et autres arts martiaux plus exigeants les uns que les autres. D'où le bain glacé du soir pour Keanu Reeves, histoire d'apaiser des muscles enflammés.

Dans un film qui repose autant sur l'aspect visuel, tout est dans les costumes et les décors, dont une autoroute de deux kilomètres et demie créée pour la scène de carambolage, d'où les spectaculaires châtiments, la grotte, le vieil égout, etc. Cela dit, bien des éléments visuels ont été conçus directement sur ordinateur, avec acteurs répétant devant un écran bleu.

Chercher des messages dans ces *Matrix*? Hier, Laurence Fishburne a balayé toute velléité d'y lire une invitation à démoniser les autres nations. «Le film parle d'amour, de compassion, d'humilité, du processus de grandir...» C'est dit: on canonise *Matrix*!

## WEEK-END NATURE

## La nature changeante de la consommation

Pour qui n'a pas connu les origines associatives de cette coopérative du mouvement scout métropolitain, l'image que projette aujourd'hui la boutique La Cordée peut se comparer aux grandes chaînes du plein air

Ce souper de fin d'hiver dans un chalet des Laurentides avec un clan de canoteurs momentanément passés au ski de fond m'avait laissé sidéré. Pendant la discussion, quel qu'un avait évoqué l'énorme choix d'équipement de La Cordée, cette «multinationale» du plein air!

Une «multinationale», La Cordée! Dans ma tête, le compteur a foncé à rebours. C'était dans les années 60. Je venais d'être nommé CP (chef de patrouille) des Castors et je devais m'équiper d'une boussole fiable. Comme je devais renouveler ma chemise kaki et envisager l'achat d'un nouveau sac à dos, cela justifiait une visite à La Cordée, l'équivalent, à l'époque, de la caverne d'Ali Baba pour n'importe quel scout digne de ce nom. J'ai toujours cette bonne vieille boussole dont l'aiguille baigne dans l'huile, tout comme les excursions et randonnées qu'elle a permis de mener à terme avec fidélité.

A bien y penser, pour qui n'a pas connu les origines modestes et associatives de cette coopérative du mouvement scout métropolitain, l'image que projette aujourd'hui l'impressionnant magasin de plein air de la rue Sainte-Catherine ou sa nouvelle filiale lavalloise peut en effet se comparer aux étalages des grandes chaînes du plein air. L'ouverture cette semaine à Montréal d'une filiale de la chaîne la plus importante, la Mountain Equipment Co-Op de Vancouver, comme l'indique son nom indémodablement canadien, me fait soudainement réaliser à quel point notre consommation en matière de plein air reflète les changements survenus depuis quelques décennies dans notre vision et dans notre utilisation collective de la nature.

Mais d'abord, remettons les pendules à l'heure pour ces jeunes et ces moins jeunes qui ne sauraient pas d'où provient La Cordée et ce qu'elle est devenue.

Elle est née en 1953 pour approvisionner en matériel dernier cri les scouts de Montréal et du Québec. Le plein air s'est progressivement ajouté, mais lentement au début. À cette époque, les adultes qui fréquentaient la nature le faisaient surtout pour chasser et pêcher. Une bonne veste de laine à carreaux trois saisons, un gros couteau et une hache, une grosse paire de bottes de cuir, un vieux sac à dos avec poncho bien plié au sommet, le canot et trois bonnes



Louis-Gilles Francœur

rames complétaient l'équipement standard de l'amant de la nature au Québec. Ceux-là s'approvisionnaient dans les boutiques de chasse et pêche pour les munitions, la tente et l'équipement cuisine.

En 1983, raconte Yves Boisvert, directeur des ventes de La Cordée, la loi sur les coopératives a été changée et, parce que l'essentiel des clients n'étaient plus membres, il a fallu modifier l'assise juridique de cette entreprise créée d'abord et avant tout à des fins sociales et non lucratives. La Cordée s'est alors retrouvée avec deux actionnaires: l'ancienne coop, fondée par le mouvement scout, et la Fondation La Cordée, à laquelle on a assigné de nouveaux objectifs.

Depuis cette modification aux statuts de La Cordée, qui, pendant tout ce temps, prenait pied dans le marché croissant du plein air, la fondation a versé 2,8 millions en ristournes au mouvement scout de la métropole, qui, on le sait, offre une initiation privilégiée à la nature à des jeunes qui, autrement, seraient souvent confinés à la culture des ruelles ou d'Internet...

Par ailleurs, la Fondation La Cordée remet chaque année plusieurs bourses d'études à des jeunes de différents niveaux scolaires. De plus, sur tous les produits maison, un montant de 1% est redistribué pour l'entretien ou la création d'infrastructures de plein air (sentiers de randonnée ou cyclables, portages, etc.). L'an dernier, plus de 30 000 \$ ont ainsi été redistribués.

Le marché a explosé depuis 20 ans, attirant un nombre croissant d'entreprises. Ce nouveau plein air

s'oriente de plus en plus vers des vocations et des équipements spécialisés, explique Yves Boisvert. Ces marchés traduisent une certaine démocratisation dans l'accès à la nature mais aussi un changement de conception: du terrain de récolte faunique des années 50-70, la nature est devenue une sorte de terrain de jeu en raison de l'essor du vélo, du canot et du kayak, du camping et de la randonnée, sans oublier le ski de fond et la raquette, qui connaît un nouvel essor. Tout cela sous la poussée du marketing des nombreux fabricants qui ont introduit l'idée de performance dans l'expérience de nature. Aujourd'hui, cette vision est déjà en voie d'être dépassée par une nouvelle génération de passionnés avec leurs équipements spécialisés, pour lesquels la nature est non seulement un terrain de jeu mais un réservoir sans fond de sensations et d'expériences extrêmes.

On ne cherche plus à connaître ou à contempler la nature, à s'insérer dans le cycle du vivant par la chasse et la pêche, à comprendre ses lois et mystères: on la saute par les falaises, on la pédale jusque dans les ruisseaux, on pagaie ses rapides le chrono à la main, et les chutes deviennent des couloirs de la mort qu'on défie par des sauts suicidaires et, toujours, des équipements capables de résister...

Il y a quelques décennies, la nature était un grand mystère auquel les jeunes rêvaient d'être initiés par les adultes chasseurs et pêcheurs du clan familial. La première partie de pêche et la première chasse avec une véritable arme à feu dans les mains tenaient lieu de rites de passage vers l'âge adulte. Aujourd'hui, ce sont les annonces de bière avec leurs images de sports extrêmes qui dictent le rang de chacun dans les clans de jeunes où le statut est souvent synonyme de l'équipement choisi. Ceci permet aux fabricants d'imposer de la nature une image ajustée sur mesure à leurs produits, de plus en plus spécialisés, axés sur la performance extrême, voyants, clinquants, etc. De moins en moins nature, quoi!

Certes, la démocratisation du plein air a enclenché ici un amour passionné pour le vélo, une passion générale que l'on doit pour beaucoup à l'équipe de Vélo Québec. Les boutiques comme La Cordée se sont consolidées économiquement grâce à ces nouvelles passions, auxquelles il faut ajouter le ski de fond. Les

manufacturiers lancent des modes qui ramènent la raquette à la mode avec... de nouveaux équipements. Le kayak de mer amorce doucement un nouvel écotourisme aux dépens du canot: déjà, certains parlent de mettre sur pied une véritable «route bleue» qui permettrait de visiter le Québec grâce à ce moyen de transport qui a beaucoup d'avantages en eaux calmes par rapport au canot classique, qui n'en demeure pas moins le passe-partout de nos eaux. Pour l'instant!

Les gros gros commerçants comme Atmosphère, Sports Experts et Canadian Tire essaient eux aussi de tirer profit de ces marchés qu'inspirent les nouvelles disciplines et les nouveaux produits du plein air, un marché dont l'impulsion de base revient néanmoins aux mordus qui se concentrent dans des boîtes comme La Cordée et son nouveau rival coopératif, la plus grosse chaîne canadienne de plein air, qui «marketigne» intensément dans le vert et le social pour son implantation à Montréal. La poussée de ces noyaux de mordus est d'ailleurs si forte que même les grands magasins de chasse et pêche en sont rendus à vendre des équipements clinquants, peu silencieux et archivoxyants. Au point où il faut aujourd'hui se tourner vers les États-Unis ou quelques rares boutiques de saumoniers, par exemple, pour trouver encore de beaux vêtements polyvalents, silencieux et peu voyants grâce à leurs couleurs de terre, pourtant si belles. Il est assez difficile d'avaler le fait que même à La Cordée, la tradition des «éclairieurs» passe désormais uniquement par la fibre voyante, sifflante ou craquante... Baden Powell doit se retourner dans sa tombe!

■ Lecture: *La Gaspésie, ses paysages, son histoire, ses gens, ses attraits*, Paul Laramée et Marie-Josée Auclair, Éditions de l'Homme, 399 pages. Ce n'est pas un guide mais c'en est un quand même. C'est aussi un beau livre, magnifiquement illustré, dont les photos présentent souvent une Gaspésie méconnue. Mais ce n'est pas qu'un beau livre. Il a un côté pratique qui raconte l'histoire de certains lieux, qui présente des personnages qui en ont marqué d'autres. C'est aussi axé sur l'écologie de plusieurs paysages et milieux naturels uniques. En un mot, un livre qui donne le goût de revoir et d'explorer la Gaspésie et ses visages méconnus.

## WEEK-END SPORTS

## BASEBALL

## Le début de la fin pour Larry Walker?

MICHEL LAJEUNESSE  
PRESSE CANADIENNE

Denver — Depuis son arrivée à Denver en 1995, Larry Walker a toujours été un joueur dominant avec les Rockies du Colorado. L'ancien voltigeur de droite des Expos a remporté le championnat des frappeurs de la Ligue nationale trois fois dans l'uniforme des Rockies. Il a été choisi le joueur par excellence dans la Ligue nationale en 1997.

Mais là, à 36 ans, le poids des années commence à se faire sentir et Walker connaît un exécrable début de saison.

Il ne présente qu'une moyenne de .268, même s'il a produit sa part de points, soit 27.

Les choses vont tellement mal que mardi, après une défaite contre les Mets de New York, il est resté assis devant son casier, n'a pas bougé d'un poil et a finalement dormi dans le vestiaire.

«J'en arrive à me demander si c'est le commencement de la fin, a dit Walker. C'est plus difficile à accepter quand on a 36 ans. Ces drôles de pensées commencent à me traverser l'esprit. Je ne fais pas mon travail et c'est ce qui me rend malheureux. Mais pour ce qui est de cette soirée, il faut dire que ma femme et les enfants étaient à l'extérieur et que nous avions un match en après-midi le lendemain. Alors plutôt que de faire quelques heures de route pour me retrouver seul à la maison, j'ai décidé de rester ici.»

Il y a quelques années, le grand Tony Gwynn a dit de Walker qu'il était encore le joueur le plus complet du baseball. À son arrivée à la barre des Expos en 1992, Felipe Alou avait dit de Walker qu'il était déjà une super-vedette.

Mais là, pour la première fois de sa vie, Walker en arrache.

«Parlez-m'en, dit-il. J'ai de la difficulté à frapper les tirs à l'intérieur et les tirs à l'extérieur. Parfois, je rate même les tirs qui sont en plein

cœur du marbre. Il faudrait peut-être que je me mette à frapper les balles qui au sol!»

«Je sais que je vais m'en sortir. C'est plus difficile, je le reconnais. Mais je suis encore amoureux du baseball et tant que j'aurai ces sentiments, je vais continuer. J'en arrache, je le reconnais, mais je suis toujours satisfait de ma production de points. J'en entends des huées ici et ce n'est pas plaisant quand ça se passe à domicile.»

Comme bien d'autres, Walker a son opinion bien à lui quant aux succès des Expos cette saison, malgré toutes les choses négatives qui entourent encore l'équipe.

«Je sais qu'ils ont une bonne équipe. Ils ont un gars dans le champ droit qui n'est pas pire. Je sais qu'ils viennent de balayer la série contre les Giants, qui ont une très bonne équipe.»

«Pour ce qui est du reste, ça me fait quelque chose quand je pense aux véritables supporters de cette équipe. Le manque de spectateurs est une des raisons qui ont causé la situation actuelle de l'équipe. Je ne veux pas que cela soit mal interprété par contre, mais je crois que c'est vrai.»

Walker a ensuite parlé des chances des Rockies, qui ont présentement une fiche qui oscille sous la barre des .500. Il a tracé un parallèle avec les Expos de 1994.

«Bien sûr, tous les gens connaissent maintenant les noms des joueurs de cette formation de 1994. Mais ce n'était pas le cas alors. Nous étions tous des jeunes inconnus.»

«Nous sommes devenus cette année-là la meilleure formation de baseball. C'est pourquoi je dis que ça peut se produire encore avec nous cette saison.»

«Mais cette saison 1994 était exceptionnelle. Je n'ai jamais été associé à une aussi bonne équipe, jamais. Il n'y aura jamais une autre équipe comme celle-là. Personne n'aurait pu nous battre cette année-là. Même les Yankees n'auraient eu aucune chance en Série mondiale.»

## EN BREF

## Les Lakers sont éliminés

Los Angeles (AP) — Le règne des Lakers de Los Angeles, les champions de la NBA cours des trois dernières saisons, a pris fin hier soir. Tim Duncan, deux fois nommé joueur le plus utile à son équipe, a récolté 37 points et 16 rebonds tandis que Tony Parker a ajouté 27 points pour aider les Spurs de San Antonio à battre les Lakers 110-82 et ainsi remporter la demi-finale de l'Association de

l'Ouest quatre victoires à deux. Les Lakers ne réussirent donc pas à devenir la deuxième équipe de l'histoire de la NBA à récolter plus de trois championnats de suite. Les Celtics ont été couronnés champions huit fois d'affilée de 1959 à 1966. La dernière équipe à avoir réussi à éliminer Los Angeles des séries était justement San Antonio. Les Spurs avaient balayé les Lakers en demi-finale d'association en 1999, en route vers le seul championnat de leur histoire. Les Lakers avaient embauché Jackson peu après.

## Tournai de tennis de Rome

## Les favorites au rendez-vous

AGENCE FRANCE-PRESSE

Rome — Les Américaines Serena Williams, tête de série n° 1, et Jennifer Capriati (n° 5), la Française Amélie Mauresmo (n° 4) et la Belge Kim Clijsters (n° 2) se sont qualifiées sans grandes difficultés pour les quarts de finale du tournoi WTA de Rome, hier sur les courts en terre battue du Foro Italico.

La n° 1 mondiale, Serena Williams, n'a pas fait de détails face à la Française Nathalie Dechy, à laquelle elle n'a laissé que trois jeux en début de partie avant de faire parler sa puissance (6-3, 6-0). Elle affronte au prochain tour l'Espagnole Conchita Martínez.

Mauresmo a dominé la jeune Israélienne Anna Pistolessi en deux manches, 6-0, 6-3. Clijsters est facilement venue à bout de la Zimbabwéenne Cara Black sur le même score, tandis que Capriati a battu la Russe Nadia Petrova, toujours en deux sets, 7-5, 6-3.

La Belge Clijsters, n° 2 mondiale, qui vient de s'incliner à Berlin en finale devant sa compatriote Justine Hernin-Dardenne, a effectué un bon galop d'entraînement contre Black, complètement laminée par la puissance des coups de sa rivale, implacable du fond du court.

«J'ai joué beaucoup de matchs sur terre battue cette saison et je sens parfaitement mon jeu. Je frappe très bien la balle et je suis également très forte sur le plan physique», a commenté Clijsters impressionnante de facilité.

Capriati, toujours à l'aise sur la surface lente du court central romain, a eu plus de mal à entrer dans le match contre la russe Petrova.

Elle a mis une manche pour trouver ses marques, avant de prendre totalement la mesure de la Russe, débordée par la vitesse et la longueur du redoutable coup droit de «Jenny».



TONY GENTILE REUTERS

La Française Amélie Mauresmo a dominé hier sa rivale israélienne Anna Pistolessi en deux manches au tournoi de Rome.

«J'ai alterné le bon et le moins bon au cours de cette partie», a expliqué Capriati, qui poursuit sa route à la recherche de la grande consécration au Foro Italico, excellent test en vue du tournoi de Roland-Garros. Le prochain tour devrait être toutefois beaucoup plus délicat face à Mauresmo.

## SÉRIES ÉLIMINATOIRES DE LA LNH

## Brodeur muselle les Sénateurs, les Devils prennent les devants

GUY ROBILLARD  
PRESSE CANADIENNE

East Rutherford — Les Devils du New Jersey ont remporté un classique de 1-0 hier pour prendre l'avance 2-1 dans la série finale de l'Association Est qui les oppose aux Sénateurs d'Ottawa.

Martin Brodeur a effectué 24 arrêts, dont 13 à la troisième période, pour réussir son quatrième blanchissage des séries et rejoindre Jean-Sébastien Giguère. Patrick Lalime, qui n'a rien à se reprocher, a bloqué 23 rondelles.

Sergei Brylin a marqué le seul but officiel du match mais les Devils en ont réussi un deuxième, également à la première période, qui a échappé à l'attention de tout le monde.

Heureusement, les Devils, qui jouaient à guichets fermés pour la première fois des séries, n'en ont pas eu besoin. Les deux équipes ont mené de bonnes attaques en début de rencontre, surtout les Devils.

Mais ce sont les Sénateurs qui sont venus les plus proches de prendre les devants lorsque le dégageement de Bryan Smolinski a fait un mauvais bond sur la bande et frôlé le filet de Brodeur, qui était rendu derrière.

Brylin, dont Pat Burns disait la veille qu'il n'était pas inquiet de sa fiche d'aucun point et moins-5 en sept matchs depuis son retour au jeu, a déjoué Lalime en faisant dévier du revers un lancer de la pointe de Brian Rafalski. Les Devils ont marqué un deuxième but mais personne ne l'a vu, avant une claire re-

prise montrée quelques instants trop tard.

Jay Pandolfo, qui a fait traverser la ligne rouge à une passe de Jamie Langenbrunner, a ainsi été privé d'un troisième but en autant de matchs. «La LNH regrette l'erreur», a fait savoir le vice-président Colin Campbell par voie de communiqué, tout en prenant bien soin de souligner qu'il n'y avait personne à blâmer.

## Trop généreux

Les Devils ont effectué au moins quatre dégagements refusés en début de deuxième période, ce qui aurait pu leur coûter cher.

Martin Havlat et Smolinski se sont en effet retrouvés fin seuls devant Brodeur mais ils se sont passé la rondelle et Jim McKenzie a eu le temps de revenir s'interposer sans qu'aucun tir au filet ne soit décoché. Zdeno Chara puis Mike Fisher ont ensuite manqué de discipline et si le jeu de puissance des Devils est demeuré impuissant, le rythme a changé. Les locaux ont repris le dessus et Lalime a eu à se surpasser pour garder son équipe dans le match.

À l'autre bout, Brodeur n'avait eu à repousser que 11 rondelles en 40 minutes.

Jacques Martin a remplacé Mike Fisher par Bryan Smolinski à la gauche de Todd White et Daniel Alfredsson, et les Sénateurs ont entrepris la troisième période en attaquant avec plus de détermination. Mais ils affrontaient une équipe qui n'a subi qu'une défaite cette saison, en prolongation de surcroît, lorsqu'elle menait après 40 minutes, et un gardien solide quand le besoin s'en faisait sentir.

## BASEBALL

## LIGUE NATIONALE

Section Est				
	G	P	Moy.	Diff.
Atlanta	28	13	.683	—
Montréal	25	15	.625	2 1/2
Philadelphie	23	18	.561	5
Floride	19	23	.452	9 1/2
New York	17	23	.425	10 1/2
Section Centrale				
Chicago	24	16	.600	—
Houston	22	19	.537	2 1/2
Cincinnati	21	20	.512	3 1/2
St. Louis	19	19	.500	4
Pittsburgh	16	25	.390	8 1/2
Milwaukee	13	28	.317	11 1/2
Section Ouest				
San Francisco	25	14	.641	—
Los Angeles	21	20	.512	5
Colorado	19	21	.475	6 1/2
Arizona	19	22	.463	7
San Diego	13	28	.317	13

## Hier

Houston 6 Pittsburgh 2  
Chicago Cubs 4 Milwaukee 2 (17 m.)  
Cincinnati 3 St. Louis 6  
Arizona 4 Philadelphie 6  
Atlanta 15 San Diego 6  
Montréal au Colorado  
N.Y. Mets à San Francisco

## Aujourd'hui

Cincinnati à Milwaukee, 20h05  
Philadelphie à Houston, 20h05  
Chicago Cubs à St. Louis, 20h10  
Montréal au Colorado, 21h05  
Pittsburgh en Arizona, 22h05  
Atlanta à San Diego, 22h05  
Floride à Los Angeles, 22h10  
N.Y. Mets à San Francisco, 22h15

## LIGUE AMÉRICAINE

Section Est				
	G	P	Moy.	Diff.
New York	27	13	.675	—
Boston	26	14	.650	1
Toronto	19	22	.463	8 1/2
Baltimore	18	22	.450	9
Tampa Bay	16	24	.400	11
Section Centrale				
Kansas City	24	15	.615	—
Minnesota	22	18	.550	2 1/2
Chicago	20	20	.500	4 1/2
Cleveland	12	26	.316	11 1/2
Detroit	9	29	.237	14 1/2
Section Ouest				
Oakland	25	15	.625	—
Seattle	24	15	.615	1/2
Anaheim	19	20	.487	5 1/2
Texas	16	24	.400	9

## Hier

Tampa Bay 9 Toronto 5  
Kansas City 9 Minnesota 5  
Oakland 11 Detroit 2  
Seattle à Cleveland  
Anaheim 4 N.Y. Yankees 10  
Texas 3 Boston 12  
Baltimore 2 Chicago White Sox 8

## HOCKEY

## SÉRIES ÉLIMINATOIRES

Finale d'association

## ASSOCIATION DE L'EST

Ottawa (1) c. New Jersey (2)

## Hier

Ottawa 0 New Jersey 1  
(New Jersey mène la série 2-1)

## Demain

Ottawa au New Jersey, 15h

## ASSOCIATION DE L'OUEST

Minnesota (6) c. Anaheim (7)

## Aujourd'hui

Minnesota à Anaheim, 22h30  
(Anaheim mène la série 3-0)

## Dimanche

x-Anaheim c. Minnesota, 19h